

**Syndicat Mixte SCOT
Métropole Nantes - Saint Nazaire
Réunion du 31 mars 2006**

**Intervention de Jean-Joseph Régent,
Président du Conseil de développement de Nantes**

Mesdames, Messieurs,

C'est la seconde fois que je suis invité à prendre la parole devant le Syndicat mixte du SCOT et je vous en remercie. Cela s'inscrit dans la procédure normale d'élaboration de ce SCOT, à laquelle sont associés les Conseils de développement depuis l'origine, mais cela témoigne aussi de la volonté, qui est la vôtre, de donner une place permanente à l'expression de la société civile.

L'implication de la société civile dans l'élaboration du SCOT a déjà produit ses fruits.

En ce qui concerne le Conseil de Nantes, **c'est déjà le troisième document que nous publions**, en s'appuyant à la fois sur les expériences et les savoir-faire de nos membres mais aussi sur le concours de l'Agence d'urbanisme et de divers experts. Les contributions écrites spécifiques qui accompagnent chacun de nos avis témoignent d'ailleurs du degré d'engagement de nos concitoyens.

Nous venons, depuis quelques jours, de livrer notre dernier avis à propos du PADD et vous avez pu en prendre connaissance. Au-delà de nos observations sur les aspects positifs et aussi sur les manques qui nous sont apparus, je voudrais aujourd'hui vous livrer mon sentiment sur ce qui me paraît stratégique dans cette démarche collective :

1- Nous avons besoin d'une ambition pour un territoire en évolution constante

Le projet territorial, nous l'avons souvent rappelé, n'est pas enfermé dans un territoire prescrit et son appellation de Métropole ne suffit pas à lui conférer un caractère qui serait définitif. La mise en œuvre du SCOT, tel que vous l'avez conçu, marque un vrai progrès qu'il faut saluer à sa juste valeur mais le développement territorial ne peut pas être figé.

Je voudrais rappeler ici que l'idée métropolitaine résulte d'un concept bâti dans les années 70 par des représentants de la puissance étatique. Elle répondait à la nécessité de mieux répartir les potentialités nationales avec la création des métropoles d'équilibre. Ce projet d'inspiration étatique s'est peu à peu imposé, tant dans les milieux économiques que politiques.

Mais le monde change vite et **le territoire de la métropole en construction, tel qu'il est choisi et vécu par les habitants, est souvent**

différent de celui qui a été projeté par les décideurs.

L'observation des réalités vécues confirme le dépassement de la notion de frontières qui sont remplacées par des limites mouvantes. Notre avis sur le PADD évoque d'ailleurs l'idée de membranes poreuses entre des espaces qui s'interpénètrent.

Il faut prendre la mesure de ces évolutions et observer la forme prise par les systèmes urbains. Saint Nazaire est fondamentalement liée à Nantes par le fleuve et par l'activité portuaire mais cette liaison naturelle n'est pas la seule donnée du développement, même si elle est historiquement majeure.

L'Agglomération nantaise occupe aujourd'hui une place centrale dans un vaste système d'attraction territoriale qui trace une large circonférence allant de Lorient à Rennes, Angers, Cholet, la Roche sur Yon, avec la mer pour horizon.

La bipolarité Nantes - Saint Nazaire sur laquelle nous avons construit le projet métropolitain, et à laquelle j'ai personnellement œuvré dans mes diverses fonctions, fait place à une évidente multipolarité au bénéfice de tous.

Mon engagement personnel pour ce territoire m'autorise à dire aujourd'hui qu'il faut regarder plus loin que l'Estuaire de la Loire.

Notre ambition doit être à la mesure de cette évolution. Notre métropole se définit par des convergences d'intérêts et par l'évolution des comportements en matière d'activités, de déplacements, de formation, de loisirs.

L'Agglomération nantaise est très clairement au cœur d'un grand ensemble multipolaire qu'elle tire vers le haut. Une certaine tradition de retrait et de modestie empêche Nantes d'utiliser les mots de "leader", de "capitale" et pourtant... c'est bien sa capacité d'entraînement qui conforte le développement et renforce les solidarités avec les territoires environnants.

Dans le contexte d'aujourd'hui, nous avons besoin d'un projet porté par une nouvelle ambition. J'ai eu l'occasion de le dire devant les élus de la Communauté urbaine de Nantes à propos de l'Agenda 21 et je veux le redire aujourd'hui. Il nous faut un nouveau projet de territoire. Il est attendu par les habitants qui ont besoin d'une fierté collective. C'est un projet de développement durable, qui conjugue l'ambition pour l'emploi, le développement des savoirs mais aussi la qualité de vie, l'éducation, la liberté, la culture et ce qu'on appelle le vivre ensemble.

Vous avez initié cette démarche avec un SCOT large et ouvert, vous devez la prolonger et la renforcer pour porter une ambition renouvelée.

2- Cette ambition doit être partagée par tous

Pour bâtir le projet de territoire, il faut du débat, de l'échange, de la discussion et les Conseils de développement sont porteurs de cette valeur. Je veux insister sur ce point au moment où le Conseil de développement de Nantes va fêter ses 10 années d'existence. L'initiative prise à Nantes puis ensuite à Saint Nazaire, se développe aujourd'hui dans toutes les intercommunalités du SCOT. Cela démontre à la fois son caractère innovant et son utilité.

Nous avons besoin de ces espaces de débat et l'actualité récente montre à quel point leur utilité est grande. La France est traditionnellement dotée d'une panoplie complète d'instruments pour l'affrontement ; elle est en revanche assez peu outillée pour le dialogue.

Nous avons plus que jamais besoin d'un "dialogue civil" en complément de ce que nous appelons traditionnellement le "dialogue social". C'est ce dialogue qui fait émerger le dynamisme de la société civile et favorise le mélange des expériences et des savoir-faire et qui donne naissance à une véritable intelligence collective. C'est dans des lieux comme les Conseils de développement que s'établit une éthique partagée du débat et de la discussion. Cela permet que s'épanouissent, dans la diversité des Individus, une communauté de travail avec une homogénéité

d'attitudes et une capacité à produire des analyses et des réflexions élaborées sur le quotidien du territoire et l'avenir de notre Communauté de vie, en rappelant qu'elle est aussi celle de nos intérêts communs.

La création de Conseils de développement dans l'ensemble du territoire du SCOT est aujourd'hui un élément nouveau qui sera de nature à renforcer les capacités de dialogue. Le débat citoyen autour du SCOT est encore insuffisant et les Conseils auront à prendre des initiatives communes pour le promouvoir auprès des habitants et renouveler ainsi les procédures traditionnelles de la concertation.

3 - Notre ambition doit s'adapter aux temps nouveaux

C'est une banalité de répéter que le monde change... mais c'est indispensable parce que nos structures collectives ont souvent du mal à intégrer les transformations au rythme où elles se produisent.

Nous avons noté que le PADD prenait en compte cette question des changements de modes de vie et de comportements sociaux et c'est un aspect tout à fait positif. Il faut le conforter parce que cela ne va pas toujours de soi.

Je pourrais rappeler –avec malice– que le Conseil de développement de Nantes propose de prendre en

compte la question de la "gestion du temps" dans l'élaboration des politiques publiques depuis... un temps très long. Il a fallu 10 ans pour que cette notion soit désormais intégrée. Il en va de même pour les conséquences de l'allongement de la durée de vie. Il pourrait en être de même aussi pour les effets du développement de la pauvreté si nos yeux restent rivés sur les indicateurs financiers sans voir ceux de la précarisation.

Il ne s'agit pas de s'ériger en donneurs de leçons aux décideurs mais au contraire de les aider à faire remonter les impacts des transformations qui se produisent dans la vie quotidienne de tous, qu'ils soient chefs d'entreprise, syndicalistes, militants associatifs de tous ordres, vieux ou jeunes, hommes ou femmes.

Nous sommes dans un monde en transformation rapide, par les effets induits par les nouveaux outils issus des progrès techniques. Ils modifient les notions de temps et de distance, entraînant des ruptures dans les modes de vie des générations. Ils entraînent, en conséquence naturelle, l'obsolescence des systèmes antérieurs qui organisaient la vie professionnelle et sociale mais aussi mettent en question l'organisation politique.

La démocratie participative, quand elle s'organise sur des bases sérieuses, accroît la cohérence sociale et

favorise l'exploitation des ressources en expertises de la société civile.

En renforçant les capacités de la démocratie représentative, c'est ce qui donne à la solidarité un contenu concret.